

Association CLEFS DES CHAMPS

Garderie périscolaire – 10 route de la capelle 76780 Croisy-Sur-Andelle

Tél. : 02 35 23 26 05 – 06 26 52 97 44

Mail : clefsdeschamps@gmail.com

REGLEMENT INTERIEUR

Art. 1 : Horaires : L'accueil de loisirs périscolaire est ouvert tous les jours de classe (lundi, mardi, jeudi, vendredi), de 7h10 à 8h40 et de 16h10 à 18h50. L'accueil de loisirs du mercredi est ouvert en période scolaire de 8h30 à 17h30 avec une garderie fonctionnant de 7h10 à 8h30 et de 17h30 à 18h50.

Art. 2 : Organisation de l'accueil : Le matin, les enfants seront amenés par leur parent ou leur accompagnateur dans le hall de la garderie. A l'heure de rentrée en classe, ils se rendront sous la surveillance des personnels de la garderie, à leur école ou à l'arrêt du car qui les emmènera à leur commune de fréquentation scolaire.

Le soir, les enfants seront pris en charge à la porte des écoles maternelles de Croisy, et à la descente des cars de ramassage, par les animateur(e)s de la garderie. A l'issue de la période de garderie ils seront remis aux parents ou aux accompagnateurs dûment désignés à l'exclusion de toute autre personne non connue de la garderie.

Art. 3 : Tarifs : Les tarifs seront propres à chaque famille selon leur quotient familial.

Accueil périscolaire (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi) Accueil de loisirs (Mercredi) : Garderie matin ou soir 0.50€ (Tarif à la ½ heure)

	ACCUEIL Périscolaire		ACCUEIL de Loisirs	
	Tarif Horaire	Facturé à la ½ heure	½ Journée	Journée
Prix de base	3.10€	1.55€	9.00€	15.00€
QF Inférieur à 1188	2.50€	1.25€	8.00€	13.00€
QF Inférieur à 807	2.00€	1.00€	7.00€	11.00€
Goûter	0.80€	0.80 €	Inclus	Inclus

Une pénalité forfaitaire de 5€ par demi-heure sera appliquée pour tout dépassement de l'heure de fermeture.

Art. 4 : Absence : En cas d'absence imprévue pour raison de santé, un certificat médical fourni dans un délai maximum de 5 jours ouvrés pourra exonérer de pénalités.

Art. 5 : Facturation : La facturation est mensuelle. Le paiement est à retourner avant le 10 du mois (par virement, chèque, CESU ou en espèces) ou, en cas de vacances scolaires, le jour d'avant les vacances. En cas de difficultés de paiement, la famille peut demander un échelonnement de sa dette.

Le non-respect des délais de paiement entraînera des frais de relance. Au-delà de 3 relances, le Conseil d'administration pourra prononcer l'exclusion temporaire ou définitive de la famille de toute activité organisée par l'association.

Art. 6 : Modalités d'inscription : Les parents devront fournir dès l'inscription :

- Le dossier d'inscription complété, daté et signé ;
- Une attestation de quotient familial (à se procurer auprès de la CAF ou de la MSA) ;
- Une photocopie de l'attestation d'assurance de responsabilité civile (ce justificatif conditionne l'accueil de tout enfant) ;
- La fiche sanitaire de liaison complétée ;
- Un règlement de 5.00€ pour l'adhésion à remettre dès l'inscription (chèque établi à l'ordre de CLEFS DES CHAMPS) ;

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et impliquera la non-acceptation de(s) enfant(s).

Art. 7 : Stationnement à proximité de l'accueil périscolaire

Afin de faciliter la circulation et le stationnement des usagers aux alentours de l'accueil de loisirs, les accompagnants doivent impérativement se garer sur le parking prévu à cet effet. Il est formellement interdit de se garer dans l'espace de circulation des cars assurant le transport scolaire des enfants.

Le non-respect, par les accompagnants, des règles de circulation et de stationnement pour l'accès à la garderie sera sanctionné par le non accueil des enfants.

Art. 8 : Protocole sanitaire – covid-19

En raison de la pandémie de covid-19, l'accueil périscolaire applique le protocole du ministère de l'Education Nationale et de La Jeunesse et des Sports.

Toute inscription implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

Règlement établi en deux exemplaires, dont un est remis aux parents

Fait à CROISY sur Andelle, le 18/05/2023

Les parents

La Directrice

La Présidente

Lucie DANIEL

Peggy BIZET

